

★ TOPINVEST et la fiscalité immobilière

PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER CONFORME AU DECRET N°2016-173 DU 18 FEVRIER 2016 ET AU DECRET N°2020-1259 DU 14 OCTOBRE 2020

Programme de formation conforme aux décrets d'application répondant aux exigences de formation annuelle continue des statuts réglementés ci-dessus

Public visé	: Ensemble du personnel commercial de la société.
Pré requis	: Professionnel de l'immobilier
Contenu de la formation	: <ul style="list-style-type: none"> ★ Maitriser le bon process d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1/ approche par l'épargne ✓ 2/ approche par le produit ✓ 3/ Etude Détaillée ★ Comparatif Pinel 3 zones géographiques différentes, ★ Comparatif achat dans le neuf avec achat dans l'ancien, ★ Comparatif Pinel 2021, Pinel 2023 et Pinel 2024, ★ Impact de l'apport personnel en Pinel et location meublée, ★ Comment optimiser la durée d'une simulation financière, ★ Les indicateurs clés pour répondre aux objections «c'est trop cher» et «je veux réfléchir».
Moyens et méthodes pédagogiques	: Formation à distance (FOAD) plateforme e-learning synchrone
Evaluation de la formation	: Sur simple suivi de la formation avec évaluation sur le déroulement de l'action par fiche d'évaluation remis à chaque stagiaire. Remise d'une attestation nominative de stage indiquant entre autres la durée.
Formateur	: Consultant-formateur spécialiste : Jean-François HETZEL
	Durée à distance : 3 heures 30 - s/. 1/2 journée (de 9h00 à 12h30) Prix : 145,00 € H.T. Modalité : A distance
Compétences acquises	Maitriser la fiscalité foncière et BIC Réaliser des simulations avec l'outil TOPINVEST Optimiser les résultats fiscaux pour les investisseurs